

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

| | | | |
|---|---------------------------|---------------------------|------------------------------|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be |
| HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL | Tél : +32 (0) 71 43 82 11 | Fax : +32 (0) 71 47 28 19 | Mail : edu-loverval@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| U1204 Compétences langagières et culturelles en néerlandais volet 2 | | | |
|---|--|-----------------|-------------|
| Code | PERG1B24NDLS2 | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 4 C | Volume horaire | 60 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte Caroline MALENGREAU (caroline.malengreau@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Mélanie BAELEN (melanie.baelen@helha.be) HELHa Loverval Aurélie BERLANDA (aurelie.berlanda@helha.be) Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 40 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Selon activité : Français, Néerlandais | | |

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à préparer l'étudiant.e, d'un point de vue théorique, culturelle et didactique, à aborder la langue néerlandaise avec ses futurs élèves. Une partie des compétences travaillées rejoint les savoirs et savoir-faire abordés dans le Tronc Commun. Cette UE vient également compléter et nourrir l'UE1206: "Linguistique néerlandaise".

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant.e sera amené.e à acquérir des compétences langagières (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) et culturelles notamment en lien avec le tronc commun.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG1B24NDLS2A Compétences langagières et culturelles en néerlandais volet 2 60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG1B24NDLS2A Compétences langagières et culturelles en néerlandais volet 2 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Compétences langagières et culturelles en néerlandais volet 2 | | | |
|---|---|-----------------|-------------|
| Code | 22_PERG1B24NDLS2A | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 4 C | Volume horaire | 60 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Mélanie BAELEN (melanie.baelen@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 40 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à préparer l'étudiant.e, d'un point de vue théorique, culturel et didactique, à aborder la langue néerlandaise avec ses futurs élèves. Une partie des compétences travaillées rejoignent les savoirs et savoir-faire abordés dans le Tronc Commun.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissage terminaux:

Compétence 3.1: Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage spécifiques:

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de décoder, de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits d'un niveau B1+ (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) ayant trait aux sujets inhérents à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il/elle mobilisera, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats et, d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée.

II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable d'identifier et d'expliquer quelques démarches didactiques en lien avec l'enseignement des compétences écrites et orales, et l'enseignement du vocabulaire.

III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de manier les référentiels, les programmes et des manuels scolaires propres à sa discipline.

L'étudiant.e sera évalué sur l'ensemble de ces acquis d'apprentissage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Dans le cadre de cette unité d'enseignement, les étudiant.es seront amené.es à découvrir et s'appropriier au travers des compétences écrites et orales :

- le vocabulaire de la vie courante, et ceci inclut au moins de nouveaux champs thématiques sélectionnés par l'enseignant
- les catégories lexicales avec une attention particulière au verbe

- la structure de la phrase complexe
- les aspects culturels des pays dans lesquels la langue étudiée est une langue véhiculaire
- le système phonologique de la langue, avec une attention particulière aux mots

Les enseignants se réservent le droit de modifier ou compléter cette liste de contenus en fonction des besoins et des opportunités qui se présenteraient.

Démarches d'apprentissage

Lors des séances en présence de l'enseignant.e, les étudiant.es seront amené.es à améliorer les quatre compétences par la réalisation d'exercices divers et de présentations orales. Toutes ces parties seront données le plus possible de manière interactive.

Il y aura une alternance entre apports théoriques, exercices pratiques et réflexions sur les productions orales et écrites.

Les étudiant.es seront amené.es à utiliser les NTIC et d'autres supports en ligne.

Les étudiants découvriront et utiliseront différents manuels scolaires afin de faciliter leur appropriation à plus long terme.

Lors des moments de travail en autonomie, les étudiants seront amenés à :

- rechercher des informations ;
- préparer différentes tâches orales et écrites
- et à acquérir des éléments linguistiques

en lien avec les thématiques, aspects culturels et didactiques sélectionnés par/avec l'enseignant.e.

Les tâches à effectuer en autonomie seront expliquées en classe et communiquées via la plateforme ConnectED.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Feedback régulier
- Questionnement sur la méthode de travail (aidant au retour réflexif)
- Evaluations formatives
- Entretiens individuels
- Moments prévus pour répondre aux questions des étudiants
- ...

Sources et références

Pour les compétences langagières et culturelles

- . ALEXIS V. et al. (2022) Ressources Exercices. Néerlandais niveau B1. Pelckmans.
- . BAELEN M., DEGRAVE P., DE RYCKE K., HILIGSMANN Ph. (2018) Néerlandais. Comprendre et exploiter des textes d'actualité. Deboeck supérieur.
- . DIELTJENS, L. e.a. (2016) Woorden in Context. Deel 1. Editions DeBoeck Supérieur.
- . GODIN P. & P. OSTYN (2010) Taalstudio 2. Editions Plantyn.
- . HUITEMA, R. (2011) Grammatica Nederlands. Van Dale (+ oefenboek)
- . Nedbox
- . VAN DER HAM, B. (2019). Zichtbaar Nederlands. Uitgeverij Coutinho.
- . ressources authentiques provenant de divers médias flamands et néerlandais

Pour la méthodologie:

- . DAMMEN, M. & Ch. TYSSSENS. Les simulations par paires. (Fichiers) Ministère de la Communauté Française.
- . KEIJZER J., VERHEGGEN K., VAN GILS D. (2018) Differentiëren in het talenonderwijs. Uitgeverij Coutinho.
- . NT2-cahier serie (2017-2022), Boom
- . Manuels scolaires utilisés en Belgique
- . Programmes et outils du SEGEC

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

les supports de cours distribués en classe et postés également sur ConnectED;
les ressources audio-visuelles et les slides postés sur ConnectED
les documents officiels et programmes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation portera sur la maîtrise des compétences langagières et culturelles travaillées, ainsi que sur les démarches et outils didactiques vus en cours.

Pour valider cette UE, l'étudiant devra démontrer un niveau de maîtrise suffisant (10/20 ou plus) de chaque compétence ou acquis d'apprentissage évalué. Dans le cas contraire, il se verra octroyer une note de maximum 9/20.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Exm | 100 | Exm | 100 |

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).